

# Procédure européenne d'injonction de payer

2004/0055(COD) - 25/10/2006 - Texte adopté du Parlement, 2ème lecture

En adoptant la recommandation pour la deuxième lecture contenue dans le rapport de codécision de Mme Arlene **McCARTHY** (PSE, UK), le Parlement européen a approuvé la position commune du Conseil relative à l'instauration d'une procédure européenne d'injonction de payer, sous réserve d'un amendement tendant à faire figurer les instructions relatives aux langues en haut du formulaire type en caractère gras. Ces instructions précisent que le formulaire doit être rempli dans la langue ou l'une des langues utilisées par la juridiction à saisir et que le formulaire est disponible dans toutes les langues officielles de l'Union européenne.